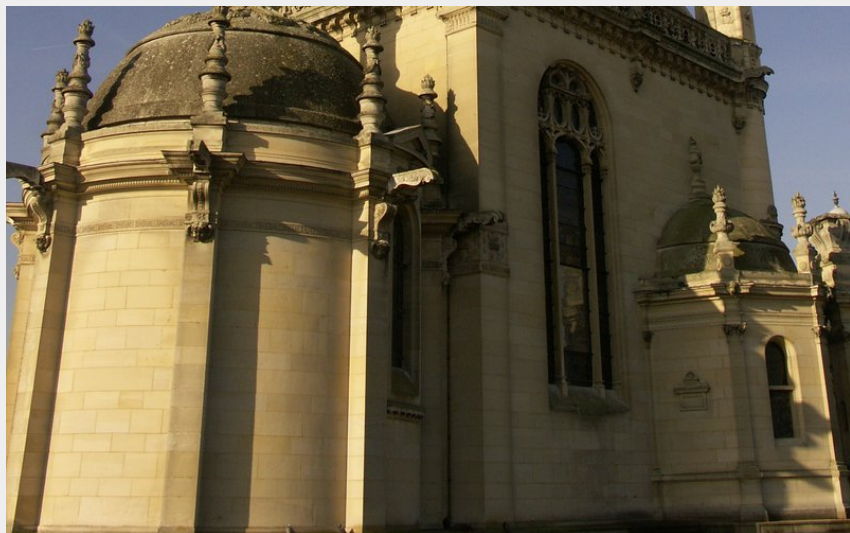
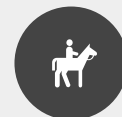
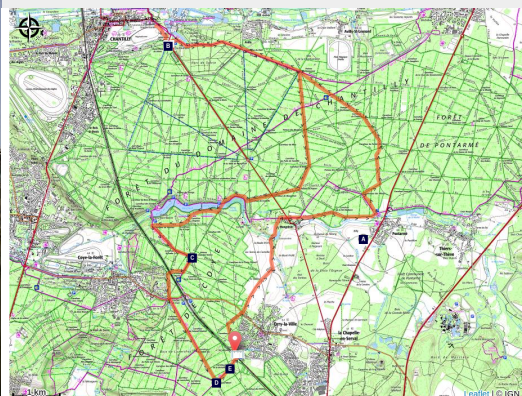


Dans la forêt des Princes

PNR Oise-Pays de France - ORRY-LA-VILLE



château Chantilly (PNROPF)



Ambiance forêt, étangs et château !

Le secteur de la forêt de Chantilly n'est pas fréquentable le matin, pour cause d'entraînement des chevaux.

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 3 h 30

Longueur : 29.2 km

Dénivelé positif : 190 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Maison du Parc

Arrivée : Maison du Parc

Communes : 1. ORRY-LA-VILLE

2. PONTARME

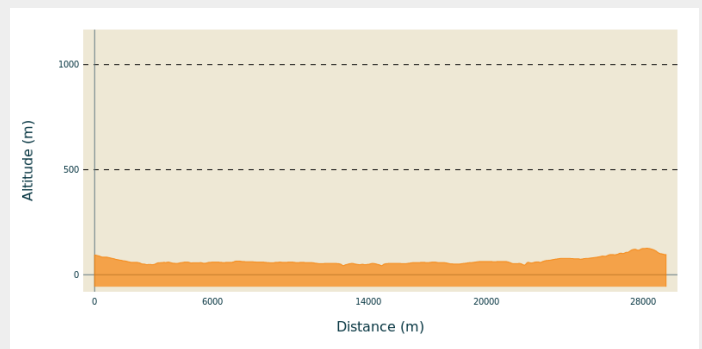
3. AVILLY-SAINT-LEONARD

4. CHANTILLY

5. COYE-LA-FORET

6. LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Profil altimétrique



Altitude min 43 m Altitude max 126 m

De la Maison du Parc, en allant vers la station RER, prendre la 1^{re} route à droite vers la voie ferrée. Passer la barrière pour suivre le chemin forestier. Au 1^{er} carrefour, continuer tout droit et laisser la sente à droite.

1. Au carrefour suivant, prendre à droite. Arrivé à la route goudronnée, traverser et prendre en face le chemin qui longe une clôture et qui sort dans les champs. Puis continuer sur le chemin à travers champ jusqu'au cimetière. A l'angle du mur, aller à gauche sur la petite route jusqu'au village de Montgrésin et prendre à droite la route Manon. Continuer jusqu'à la route RD 924, la traverser puis, à la première fourche, continuer tout droit.

2. Au carrefour suivant, aller en sous-bois (laisser la barrière à gauche). Au carrefour en croix, aller tout droit jusqu'au château de Pontarmé.

3. Puis prendre à gauche le GR® qui part derrière la barrière. Au grand carrefour, aller à droite puis à gauche vers la clairière (237). Prendre à gauche au carrefour suivant et, arrivé sur la petite route goudronnée, aller en face puis encore en face. Au carrefour en T, aller à droite et de suite à gauche. Continuer tout droit le long de la parcelle en régénération. Au carrefour, prendre la 3^e allée à gauche vers le poteau. Arrivé au poteau Saint-Léonard, aller en face jusqu'au poteau de l'Entonnoir.

4. Au poteau de l'Entonnoir, prendre la route de l'Entonnoir, au bout traverser la route goudronnée puis arrivé à la clôture aller à gauche, suivre les marques GR® blanches et rouges jusqu'au château de Chantilly.

5. Arrivé au parking, aller à gauche, traverser le rond-point des Lions et prendre le chemin qui part vers le parking des bus, le traverser pour rejoindre le point d'attache à la chapelle de la Mère Mary dans le bosquet.

6. Vous trouverez un autre point d'attache avec un point d'eau au Pavillon de Manse. (Contourner l'hippodrome par la droite en regardant le château, passer devant les grandes écuries, tourner à droite au niveau de la statue équestre. Arrivé sur la rue, aller à gauche puis à droite. Au carrefour, prendre à droite puis à gauche en longeant le canal. En arrivant au pont, aller à gauche pour rejoindre le Pavillon de Manse sur votre droite. Pour repartir vers le château, reprendre le long du canal, puis la rue du Bouteiller jusqu'au bout. Aller à gauche vers les grandes écuries.) Repartir sur vos pas le long du mur du parc du château pour continuer votre parcours.

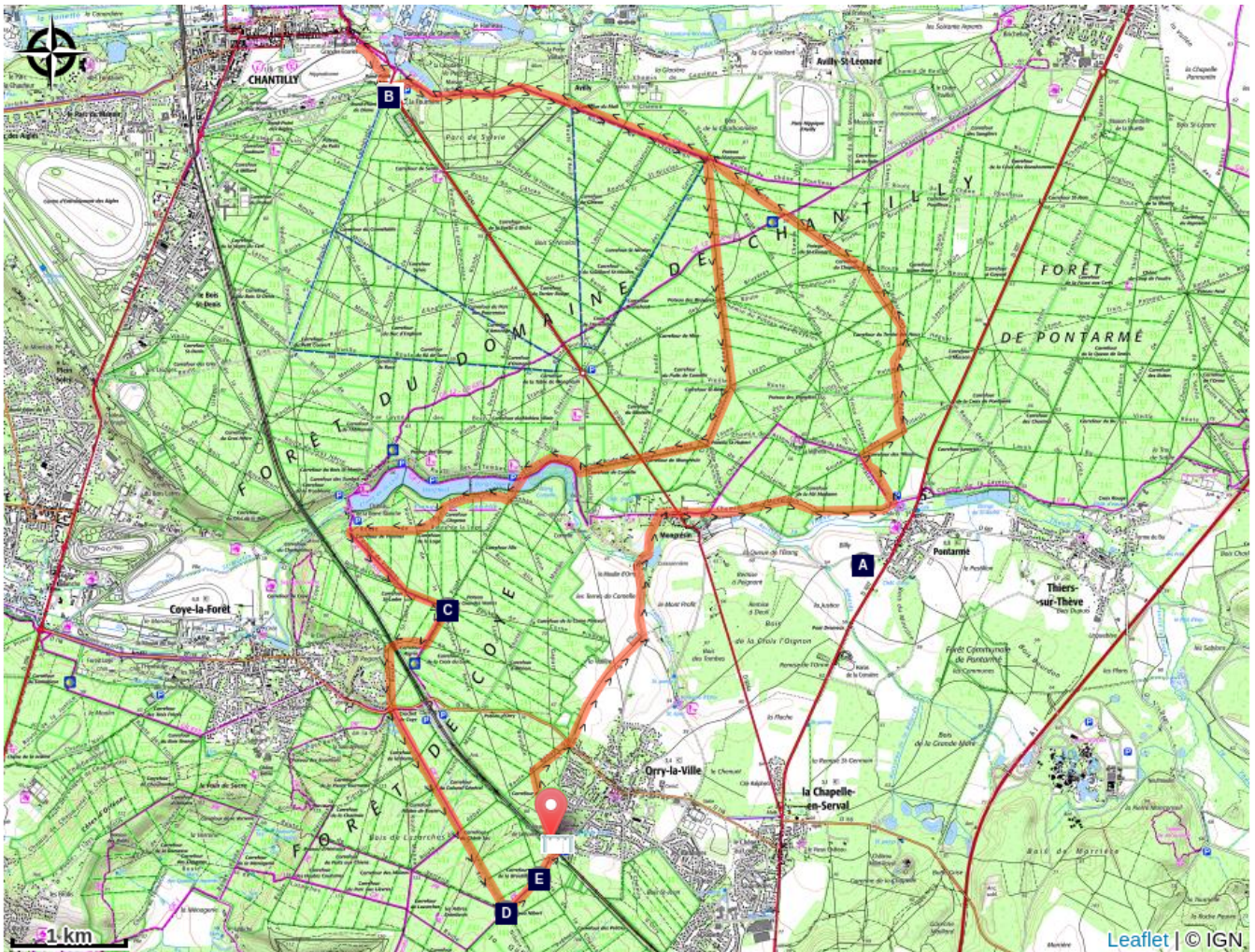
7. Arrivé au grand carrefour (avant le village d'Avilly), prendre à droite, traverser la route goudronnée et prendre la route forestière sableuse qui part en face jusqu'au poteau de l'Entonnoir. De retour au point 4, au poteau, aller vers le poteau des Bruyères puis continuer tout droit vers le poteau Saint-Rémy. Là, aller en face. Au

poteau Saint-Hubert, prendre la 2e à droite (marques GR®), traverser la route départementale et continuer en face et, arrivé au prochain carrefour, aller à droite sur la route goudronnée : route des Tombes.

8. Au carrefour suivant (stop), descendre à gauche et passer entre les étangs. Au poteau, aller à droite sur la petite route goudronnée. Au poteau Chapron, continuer tout droit vers le poteau suivant (de la Loge) et prendre vers le carrefour de Viarmes. Là, aller à droite et descendre vers les étangs et le château de la Reine Blanche (un point d'attache derrière le château).

9. Pour la suite du parcours, remonter sur la route qui mène au parking, puis monter le long du GR® ou sur la route derrière la barrière jusqu'au poteau de Viarmes et là suivre le GR® (marques blanches et rouges) jusqu'à la voie ferrée. Aller à droite en longeant la voie ferrée, passer sous la voie, prendre le chemin en face puis la rue à droite. Aller tout droit jusqu'au carrefour de Coye (poteau). 10. Traverser la route et prendre le large chemin en restant sur les bas côtés de la route. Continuer jusqu'au poteau Nibert et aller à gauche et tout droit pour rejoindre Orry-la-Ville et la Maison du Parc, après la passerelle sur la voie ferrée.

Sur votre chemin...



-  Château de Pontarmé (A)
-  Parcelle d'expérimentation (C)
-  Opération saproxyliques (E)
-  Glacière de Chantilly (B)
-  Une forêt dédiée à la vénerie (D)

Toutes les infos pratiques

Sur votre chemin...



Château de Pontarmé (A)

Château de Pontarmé

Ce château a été construit à la place d'une forteresse rasée en 1431. Les fossés, la porte à machicoulis, et ses fenêtres du 15ème sont aujourd'hui classées.

Cette forteresses installée sur ce site de marais infranchissable permettait d'assurer un contrôle militaire et un péage avec passage aménagé sur la route importante de Senlis à Paris.

Fin du 14ème siècle, c'est le seigneur d'Ermenonville qui reconstruit le château, surtout pour profiter des 1000ha des terres à chasser lié au château. Ses filles le revendent en 1545 au Connétable Anne de Montmorency, toujours soucieux d'accroître son domaine. Le logis du château ne sert plus que de relais de chasse, et les communs du château avec leurs écuries sont exploités en tant que ferme. En 1910, le château change de propriétaires il est alors restauré et retrouve sa vocation résidentielle.

Crédit photo : PNROPF



Glacière de Chantilly (B)

Parmi tous les éléments de patrimoine recensés sur le territoire du Parc, il en est un particulièrement peu courant : les glacières. 19 ont été recensées, à proximité de grands édifices (châteaux, abbayes), dans des états plus ou moins bons.

Depuis des siècles, et à proximité de Paris, de nombreux personnages de pouvoir (politique, militaire, religieux, économique, juridique), se sont fait construire de grandes demeures. Leur rang et leur richesse les obligeaient à un entourage nombreux et à un style de vie fastueux. Pour pouvoir conserver la nourriture en été et servir des mets appréciés au dessert ces glacières à demi enterrées ont été construites à partir du 18ème siècle. On y entassait la glace récoltée en hiver ce qui assurait du froid en été.

Crédit photo : PNROPF



Parcelle d'expérimentation (C)

Lors du bilan du plan de la période 2006-2020 en forêt de Chantilly, il est apparu que des milliers de chênes étaient en train de mourir et que la forêt dépérissait, conséquence directe du réchauffement climatique. Le sol sableux, qui caractérise cette forêt, a un effet drainant. En conséquence, l'été et les fortes chaleurs venus, les arbres manquent d'eau et s'assèchent. Par ailleurs, les hannetons forestiers se sont développés et ont privé de nombreux arbres de leurs racines en les dévorant. Pour lutter contre ce dépérissement, l'Institut de France a initié un mouvement de grande ampleur, appelé «Ensemble sauvons la forêt de la Chantilly» dont le but est de mobiliser les meilleurs scientifiques, acteurs locaux, forestiers et le public pour faire de la forêt de Chantilly un laboratoire de recherches à ciel ouvert. De nombreux diagnostics vont être menés pour mieux connaître la forêt et trouver les solutions pour la sauver.

Plusieurs actions ont été et seront lancées pour les années à venir : plantations, études des sols, cartographies précises, inventaires, etc. Une des premières actions initiées est la plantation de 18 essences d'arbres originaires des régions au climat chaud. Environ 1000 plants ont été mis en terre, et vont être suivis pendant plusieurs années pour déterminer les espèces qui se seront le mieux adaptées à ce nouvel environnement. Il faudra attendre plusieurs années avant de tirer des conclusions...

Crédit photo : PNROPF



Une forêt dédiée à la vénerie (D)

A partir du 14e siècle, les propriétaires successifs du château de Chantilly marquèrent leur volonté d'accroître leur domaine afin de satisfaire leur passion commune pour la chasse à courre (cerfs, chevreuils...). Rattachée au domaine du château et dédiée à la vénerie, la forêt de Chantilly en porte partout la marque : par ses routes forestières rectilignes et ses carrefours en étoiles, conçus par André Le Nôtre à partir de 1669 et par ses poteaux à ailettes, à la calligraphie originale, permettant de s'orienter.

Crédit photo : PNROPF



Opération saproxyliques (E)

Dans cet arbre mort, les coléoptères saproxyliques, essentiels à l'écosystème complet de la forêt, assurent la dégradation du bois. Les larves de ces insectes ingèrent du bois dégradé, qu'elles transforment progressivement en fines particules : le terreau. De nombreuses espèces prédatrices vivent à leurs dépens, tel le pic noir et le pic grièche.

Crédit photo : PNROPF